



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20131217-462-DE

Séance du : 17 décembre 2013
Compte rendu affiché le : 24 décembre 2013
Date de la convocation : 11 décembre 2013

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 17	Présents : 17
Votants : 17	Votants : 17

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon B, Tardy F, Lornage F, Boudier J P

CCFL : Séon M, Rousset L,

CCHL: Larue M F, Villard P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Pallandre A, Laval D, Mme Bussière L, Barcet A

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Louat R, A Philippon, Moralès P, Gonon P, Bouchut O, Rousset E, Vincent G

N°462 Objet : Débat d'orientation budgétaire du SPANC 2014 :

L'année 2014 verra la poursuite du suivi des réhabilitations sous maîtrise d'ouvrage privée et publique. Les techniciens assureront toutes les démarches administratives et techniques auprès de tous les usagers qui s'engageront dans cette démarche volontaire.

Parallèlement les techniciens assureront les compétences obligatoires concernant l'instruction des dossiers permis de construire, les diagnostics pré-ventes, le suivi des réhabilitations et la réalisation des contrôles de bon fonctionnement. Pour ces derniers contrôles, il s'agit de la visite périodique (tous les 6 ans).

Pour 2014, les objectifs sont les suivants :

En fonctionnement :

En recettes :

Suivi des réhabilitations sous maîtrise d'ouvrage publique :	450 € x 40	= 18 000 €
Suivi des réhabilitations sous maîtrise d'ouvrage privée :	375 € x 25	= 5 625 €
Diagnostiques pré vente	150 € x 40	= 6 000 €
Suivi des installations neuves	200 € x 20	= 4 000 €
Réhabilitations classiques	200 € x 10	= 2 000 €
Réhabilitation bulle verte	280 € x 5	= 1 400 €
Suivi des vidanges	30 € x 50	= 1 500 €
Contrôle de bon fonctionnement	125 € x 500	= 62 500 €
Aide Bulle verte	15 € x 50	= 750 €

Total 101 775 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent :

1) Salaires et charges :	65 000 €
2) Charges à caractère général et autres :	30 000 €
3) Dépenses imprévues	6 775 €
Total des dépenses	101 775 €

En investissement :

En dépenses:

Les dépenses d'investissement concernent principalement les opérations pour compte de tiers (maîtrise d'ouvrage SIMA).

Avec les changements de taux de l'Ag LB 30% → 50%, nous pouvons penser que de nombreuses personnes vont travailler en maîtrise d'ouvrage privée.

Pour 2013, il est proposé d'inscrire une quarantaine de réhabilitations sous maîtrise d'ouvrage publique soit une somme de 360 000 €

Pour ce qui est des travaux en maîtrise d'ouvrage privée, les subventions transitent par le SIMA avant d'être reversées aux usagers. Cela représente une somme de $25 \times 4\,000\text{€} = 100\,000\text{€}$

Une somme de 20 000 € sera inscrite pour le remplacement du véhicule de transport et autres petites fournitures.

En recettes :

Il y aura les aides de l'Agence LB et de la Région RA et la participation des usagers pour le coût résiduel. Pour les investissements, le véhicule sera amorti sur 5 ans à compter de 2015.

Le comité syndical valide à l'unanimité ce débat d'orientation budgétaire.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 17 décembre 2013
Le Président
J Y Charbonnier

